



TARIFS DES MATÉRIELS BIOLOGIQUES DÉLIVRÉS ET PRESTATIONS DE SERVICES EFFECTUÉES PAR LA CIP

Vous trouverez ci-dessous les tarifs H.T

Établissements publics : Établissements scientifiques et technologiques (INRA, INSERM, CNRS, ...) et établissements d'enseignements.

SOUCHES BACTÉRIENNES

❖ CLASSES 1 ET 2

- ◆ Établissements publics 70.00€
- ◆ Établissements d'enseignements
(seules les souches de la liste publiée dans le journal
officiel du 6 novembre 1973) 35.00€
- ◆ Établissements privés 140.00€

❖ CLASSE 3

- ◆ Établissements publics 100.00€
- ◆ Établissements privés 200.00€

SOUCHES VIRALES

❖ CLASSE 2

- ◆ Établissements publics 125.00€
- ◆ Établissements privés 250.00€

❖ CLASSE 3

- ◆ Établissements publics 150.00€
- ◆ Établissements privés 300.00€

OGM

- ◆ Établissements publics 100.00€
- ◆ Établissements privés 200.00€

ADN (si disponible)

- ◆ Établissements publics 100.00€ (≥ 20ng/μl)
- ◆ Établissements privés 200.00€ (≥ 20ng/μl)

PRESTATIONS DE SERVICE

- ❖ Mise en culture d'une souche 80.00€

La CIP se tient à votre disposition pour traiter tout autre type de demandes. Ces demandes feront l'objet de devis spécifiques. Merci d'envoyer un mail à cip@pasteur.fr.